

Ciment Portland au calcaire EN 197-1 CEM II/A-L 42,5 R

Usine



Cementos El Molino S.L.

Ctra de Bronchales, km 5

44360 SANTA EULALIA

TERUEL – ESPAGNE

Tél. : (+34) 978 860 611

Fax : (+34) 978 860 612

www.cementoselmolino.com

Caractéristiques garanties

Composant	Spécifications
Clinker (%)	≥ 80 y ≤ 90
Calcaire (%)	≥ 10 y ≤ 20
Autres (%)	≤ 5

Résistance	Spécifications
2 jours (N/mm ²)	≥ 20,0
28 jours (N/mm ²)	≥ 42,5 et ≤ 62,5

Exigences physiques	Spécifications
Temps de début de prise (min)	≥ 60
Expansion (mm)	≤ 10

Exigences chimiques	Spécifications
Sulfates (SO ₃) (%)	≤ 4,0
Chlorures (Cl ⁻) (%)	≤ 0,10

La fiche technique, fiche de données de sécurité, certificats de constance des performances et déclaration des performances peuvent être téléchargés

<https://www.cementoselmolino.es/index.php/fr/produits/cem-ii-a-l-42-5-r-3>

Types d'expédition



Vrac et sacs de 25 kg palettisés

Certificat

 0333
CEMENTOS EL MOLINO, S.L. 10 001.07-002-DP EN 197-1 CEM II/A-L 42,5 R
Préparation de béton, mortier, coulis, etc. Les performances déclarées, en termes de niveaux et de classes, sont définies par la désignation du ciment.

CIMENT PORTLAND AU CALCAIRE
CEM II/A-L 42,5 R
 LIANTS HYDRAULIQUES
Cette marque certifie la conformité au référentiel de certification NF002 et à la norme ci-dessus le cas échéant. Caractéristiques certifiées (contrôlées par le Laboratoire d'Essais des Matériaux de la Ville de Paris) : régularité de composition, non-nocivité de l'agent de mouture, aptitude à des emplois spécifiques, vérification au dernier conditionnement.
AFNOR CERTIFICATION 11, rue Francis de Pressensé F- 93571 LA PLAINE-SAINT-DENIS CEDEX

Ciment Portland au calcaire EN 197-1 CEM II/A-L 42,5 R	
 Cementos El Molino S.L. Tél. : (+34) 978 860 611 Ctra de Bronchales, km 5 Fax : (+34) 978 860 612 44360 SANTA EULALIA www.cementoselmolino.com TERUEL – ESPAGNE	
RECOMMANDATIONS D'EMPLOI	
USAGE RECOMMANDÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Béton à haute résistance • Béton autoplaçant • Béton pour décoffrage, décintrage et démoulage rapide • Béton projeté
À UTILISER AVEC PRÉCAUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Béton de grands volumes • Bases des routes traitées avec du ciment • Stabilisation des sols • Revêtements en béton pour chaussées de routes • Pavages de chaussées
NE PAS UTILISER	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages situés dans des milieux agressifs nécessitant des ciments SR ou MR • Béton précontraint
Ces recommandations sont fournies à titre indicatif. Pour le choix du type de ciment, tenir compte des règlements et des cahiers des clauses techniques générales et particulières de chaque projet ou application. Il est recommandé de consulter les publications techniques ainsi que la législation et de respecter strictement les teneurs minimales de ciment, le rapport eau-ciment, les normes de mise en œuvre et le temps de prise du béton définis dans chaque cas.	
PRÉCAUTIONS	
MANIPULATION	<ul style="list-style-type: none"> • Le temps maximum de stockage varie en fonction des conditions. Il est recommandé de procéder aux contrôles des caractéristiques en cas d'entreposage prolongé (plus de deux mois). • Pour les fournitures en vrac, les installations du client doivent être équipées de système de dépoussiérage et doivent être adaptées au déchargement par le biais d'un transport pneumatique. • Stocker le produit dans des silos étanches. • Les fournitures en sacs doivent être réalisées sur des palettes de 1.500 kg maximum. Le cas échéant, le client doit disposer de chariots élévateurs ou de tout autre moyen approprié pour leur déchargement. • Stocker le produit dans des locaux ventilés, protégés contre l'humidité.
DONNÉES DE SÉCURITÉ	<div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="margin-right: 10px;">      </div> <div> <ul style="list-style-type: none"> • H318 Provoque des lésions oculaires graves • H315 Provoque une irritation cutanée • H317 Peut provoquer une allergie cutanée • H335 Peut irriter les voies respiratoires • P102 Tenir hors de portée des enfants • P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage • P305+P351+P338+P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. • P302+P352+P333+P313 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. • P261+P304+P340+P312 Éviter de respirer les poussières. EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. • P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation </div> </div>
Consulter la fiche de données de sécurité pour de plus amples informations.	